

# COLLOQUE DU 6 FEVRIER 1998

SUR LA LOCALISATION DU SIÈGE D'ALESIA

Il n'est pas de bon ton de remettre en question les conclusions que la science "officielle" a accréditées, fût-ce au prix d'approximations ou d'interprétations parfois tendancieuses. Mais ce sont justement ces approximations et ces interprétations discutables qui ont amené des esprits indépendants à rouvrir le dossier d'Alésia, en suivant une démarche qui paraît évidente.

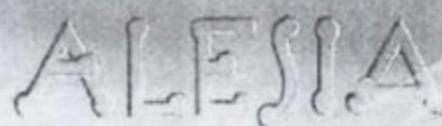
La méthode imaginée par André Berthier, Correspondant de l'Institut, celle du portrait-robot, l'a amené à proposer,

dans le Jura, le site de La Chaux-des-Crotenay, dont l'emplacement et l'aspect sont en effet des plus satisfaisants aux deux points de vue stratégique et tactique.

Reste le point crucial : celui de la vérification archéologique. Or, c'est là que la surprise touche à la stupeur.

Plutôt cent fois se tromper, et le reconnaître, pourvu que le savoir avance, au lieu de s'en tenir à des "vérités" révélées par des oracles dont la science ne semble pas toujours le seul souci.

## Colloque



6 *Vendredi*  
6 février  
1998

Le vendredi 6 février 1998 s'est tenu, à l'Institut Catholique, un colloque sur le thème : «ALESIA = Alise Sainte-Reine (Côte-d'Or) ou la Chaux des Crotenay (Jura) ?» Organisé par le Département de la Recherche et la Faculté des Lettres, ce colloque était placé sous le patronage de Mgr. Patrick Valdriani, Recteur, et de Mme Nathalie Nabert, Doyen de la Faculté des Lettres.

Plus de 30 sites sont en compétition - plus ou moins sérieusement - pour avoir été le siège de 52 av. J.-C., à la fin duquel César a été victorieux de Vercingétorix, et a fait ainsi entrer la Gaule dans le giron de Rome. Ne retenons cependant que les deux sites les plus présentables à l'examen : celui d'Alise Sainte-Reine, dans la Côte d'Or, imposé par Napoléon III

en dépit de ses multiples difficultés, et maintenu depuis lors, comme un dogme, par l'archéologie ; et celui de la Chaux des Crotenay, dans le Jura, proposé par l'archéologue André Berthier, à la suite de sa découverte par la rigoureuse méthode du "portrait-robot".

\* \* \*

En faveur d'Alise Sainte-Reine, le professeur Michel Reddé, Vice-Président du Conseil national de l'Archéologie, Directeur des fouilles d'Alise de 1991 à 1997, a longuement et brillamment exposé, dans la matinée, les résultats des fouilles qui ont été exécutées, sous sa direction, autour de cette ville, dans les années récentes. L'abondance des diapositives, des plans et des cartes, a démontré l'importance des vestiges ainsi

découverts et leur incontestable cohérence. Ces travaux ont permis de rectifier plusieurs erreurs et incertitudes relevées dans les plans établis par Napoléon III et son adjoint Stoffel. L'ensemble archéologique militaire romain, identifié principalement au Nord et à l'Ouest d'Alise, et absolument incontestable, est donc, aux yeux du professeur Reddé, la trace non douteuse du siège de 52 av.J.-C. Il en apporte, pour ainsi dire, une signature, en produisant la photo d'une balle de fronde portant l'inscription TLABI, interprétée comme l'abréviation de T(itus) Labi(énus), légat de César. Quoiqu'il en soit de ce monument et des interprétations qui peuvent lui être apportées (compte tenu du fait que, par définition, rien n'est mobile

## COLLOQUE DU 6 FEVRIER 1998

comme une balle de fronde!), l'Abbé Wartelle, dans la brève discussion qui s'ensuit, fait observer que la configuration d'Alise et sa localisation en territoire éduen ne concordent pas avec la description précise de César, qui situe la place-forte gauloise chez les Séquanes, c'est-à-dire dans l'actuelle Franche-Comté. M. Reddé lui répond en contestant cette interprétation des textes anciens, auxquels il dénie toute valeur de preuve, car pour lui n'existe que la «réalité du terrain». Or, les fouilles ont donné les traces d'un siège «qui ne peut être que celui d'Alésia».

C'est précisément sur cette dernière affirmation que porte le désaccord. Par malheur, le professeur Reddé, pris par d'innombrables travaux, n'a pas pu assister à la séance de l'après-midi.

...

Dans le premier des deux entretiens de l'après-midi, M. l'Abbé André Wartelle, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres, expose les raisons qui, selon lui, militent en faveur du site de la Chaux des Crotenay. Sa critique d'Alise Sainte-Reine s'appuie sur celle qui en a été déjà proposée en 1857 par Jules Quicherat, Directeur de l'Ecole des Chartes et véritable créateur de l'archéologie moderne en tant que discipline scientifique. Il reprend un à un les arguments de J. Quicherat pour conclure avec lui qu'Alise ne peut pas être Alésia, et qu'Alésia doit être recherchée en Franche-Comté - non sans s'étonner au passage que, depuis 150 ans, la thèse de Quicherat, à ses yeux inattaquable, n'ait pas été prise au sérieux par l'Université française.

En commentant une longue suite de diapositives, il rappelle les épisodes de la découverte faite, en 1962, par André Berthier, Archiviste-paléographe, Conservateur en chef du Musée de Constantine, du site de la Chaux-des-Crotenay, dont il souligne la parfaite concordance avec l'Alésia des Mandubiens, d'après les textes de César et des autres auteurs anciens qui en ont parlé. Il insiste sur le nombre grandissant de vestiges de murs gaulois et de fortifications extérieures repérées en surface, à défaut de fouilles pour lesquelles l'indispensable autorisation a presque toujours été refusée par les autorités compétentes. D'où la valeur exceptionnelle des découvertes faites : fragments de poterie du milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., def romaine de la même époque, fragments d'armes, clous de palissades, etc.

Après avoir montré que l'itinéraire de retraite le plus plausible pour César, à partir du territoire des Lingons pour se porter au secours de la «Province», est l'axe Langres-Genève, et qu'il doit nécessairement traverser le Jura, il en arrive à sa conclusion : Alésia doit être recherchée en Franche-Comté; dans cette région, l'hypothèse de la Chaux des Crotenay est, de loin, la meilleure.

...

Pour clore la journée, une surprise était réservée aux auditeurs qui s'entassaient nombreux dans une Salle des Actes envahie comme elle ne l'avait jamais été! Le deuxième entretien de l'après-midi, confié à Melle Danielle Porte, Docteur d'Etat, Maître de Conférences à l'Université de Paris IV-Sorbonne, avait pour titre une formule empruntée à l'historien

Diodore de Sicile : «Alesia, foyer et métropole religieuse de toute la Celtique». Des diapositives savamment commentées ont montré l'importance et la quantité des monuments à vocation rituelle découverts sur l'oppidum de la Chaux des Crotenay et dans ses environs : alignements de menhirs, enceintes circulaires, mégalithes évoquant des formes d'animaux, monuments à niches exposant des pierres remarquables, tables sacrificielles avec rigole d'écoulement, fours recelant encore des os d'animaux, etc. Souvent difficiles à interpréter, ces monuments, dont certains sont visiblement antérieurs à l'époque celtique, ne laissent pas d'impressionner par leur nombre et leur diversité, témoins évidents d'une intense activité religieuse et de la présence en ces lieux d'une ancienne population extrêmement nombreuse. Voilà donc un argument de plus, (et de quel poids!) en faveur de la Chaux des Crotenay, car aucune trace de monument culturel celtique n'a été relevé à Alise.

...

Un autre collègue de l'Université de l'Etat, qui avait été sollicité pour renforcer la défense d'Alise Sainte-Reine, s'était récusé, en expliquant qu'à ses yeux, le problème était réglé, et qu'il n'y avait pas lieu d'y revenir.

«Régulé, peut-être, mais ... pour qui ? Puisque deux thèses contradictoires sont aujourd'hui en présence, souhaitons que ce premier colloque soit à l'origine d'autres discussions, sereines et courtoises, sur un sujet dont l'intérêt semble vouloir s'amplifier avec le temps.

Abbé André WARTELLE

# LE JURA À PARIS

## POUR UN COLLOQUE SUR ALÉSIA

Pour la première fois, une confrontation, presque directe, opposait les tenants des deux thèses phares de l'affaire Alésia : Alise-Sainte-Reine et Chau-des-Crotenay. Le cadre, l'Institut catholique de Paris,

était à la hauteur de l'événement. Les débats, dignes de l'ambiance générale, ne mettront pas un terme à la querelle séculaire, pourtant, bien de nouveaux aspects surgiront à la lumière.

Les Dépêches - Le Progrès - Fév 98.

## Le Jura à Paris pour un colloque sur Alésia

Pour la première fois, une confrontation, presque directe, opposait les tenants des deux thèses phares de l'affaire Alésia : Alise-Sainte-Reine et Chau-des-Crotenay. Le cadre, l'Institut catholique de Paris, était à la hauteur de l'événement. Les débats, dignes de l'ambiance générale, ne mettront pas un terme à la querelle séculaire, pourtant, bien de nouveaux aspects surgiront à la lumière.

Son d'accord, il était là. Sa seule présence dans la salle des actes de l'Institut catholique de Paris, pouvait être considérée par les promoteurs de la cause alésienne, comme une réelle victoire. Mais Michel Reddé, directeur des fouilles d'Alise-Sainte-Reine n'était pas venu en victime expiatoire. Son discours, rapidement, balaya toutes ambiguïtés. La présence à ses côtés, sur l'estrade, d'André Wartelle, face à lui, d'André Berthier, ne devait, ne pouvait être assimilée à une quelconque compromission.

La première partie de la démonstration ne ternira pas la prestigieuse image attachée à la personnalité du conférencier. Elle n'informera pas plus l'extraordinaire profusion de moyens mis à la disposition de l'archéologue. Tout y est, couverture photographique aérienne, intense profusion de matériel, pléthore de personnel. Alors, quand on conjuge la qualité des personnages en place, des Reddé, des Goguy, avec de tels moyens, en un site où, à l'évidence, « il s'est passé quelque chose », on trouve. Autour du mont, Auxois, l'histoire a gravé de singulières traces. Il y a du néolithique, « d'incontestables » murrus galicus qui ne peuvent être attribués qu'à des bâtisseurs celtes, des titulums « qui signent de façon absolue » l'œuvre d'ingénieurs romains. On trouve des séries d'armes, des clous de chausures, des pointes de pillum, des monnaies gauloises romaines en masse, des umbos, des casques. Incontestablement, il y a, à Alise,

L'approche des textes anciens, qui contiennent en leur sein tous les indices révélateurs mais aussi tous les éléments de discord, va très vite rebâtir le mur d'incompréhension, un instant écarté.

« César disait en Séquanie... »  
- Le texte ne dit jamais ça...  
- Dion Cassius, Plutarque l'indiquent formellement.  
- Plutarque, c'est à voir...  
- On voit ressurgir les remparts fantomatiques, issus des limbes de l'histoire derrière lesquels se



André Berthier.

retranchant à court d'arguments, une certaine mauvaise foi. Il est vrai qu'il y a quelque dizaine d'années, Jérôme Carcopino, illustre historien, avait cru régler définitivement le problème en inventant les « Séquanes de l'Ouest », autrement dit des Francs-Comtois du Bassin Parisien. Cette fois, le noyau gardien s'est placé au Levant : puisqu'en fin de compte, on ne peut ignorer les affirmations des auteurs antiques, puisque le texte de César lui-même comporte, malgré une certaine opacité, trop d'éléments objectifs : « Personne ne nous dit que les Séquanes et les Lingons sont voisins... ». Alors, bravant les traditions séculaires, contredisant quelque milliers de témoins, Michel Reddé se retranchant derrière une onomastique et une numismatique fort jamaïs-est-homogènes dans les confins voués aux passages et subit brutalement, accommodés encore une fois, l'histoire à la suite alésienne.

Personne, c'est sûr, n'éludera les réalités de terrain. Nul n'osera nier la valeur des travaux effectués, avec tant de moyens, sur et autour du mont Auxois. Peut-être un jour, en affinant encore la recherche, arrivera-t-on à préciser lequel des trois sièges qu'étaient à subir certaines places fortes de cette partie de la Bourgogne en 70, en 196 ou encore en 358, s'est déroulée autour du minuscule oppidum d'Alise-Sainte-Reine.

Chantage... pression  
Aucun doute, en revanche, n'occupe l'esprit d'André Wartelle même si parfois il s'avoue un peu las de répéter la même chose depuis 25 ans. L'ami, le complice d'André Berthier qui devrait recevoir le Nobel d'archéologie si celui-ci existait, ne conçoit, à l'vidence, nulla arbutum, mais il aime à répéter « que

cette recherche se poursuit en dépit de l'opposition à laquelle elle se heurte ». On sait qu'on avait conseillé au professeur Berthier d'abandonner ses recherches sur Alésia « s'il voulait être élu à l'Institut... ».

Cette fois, André Wartelle appuiera ses assertions sur l'indiscutable notoriété de Jules Quicherat. Cet éminent savant, directeur et organisateur de l'école de Chartres au siècle dernier, n'avait jamais caché son scepticisme face à l'officialisation du site d'Alise-Sainte-Reine. Or, le seul challenger contemporain du « tenante » bourguignon, Alise le doublaient présentait trop d'incohérences pour satisfaire l'intérêt intellectuelle de l'historien. « J'avais prévu le cas d'une déception... Je savais un autre lieu de Franche-Comté... ». L'orateur rafraîchira les doutes éclairés et parfois ironiques d'un Prosper Mérimée « les uns pensent à l'aise, les autres pensent à Lis... ». La conclusion dramatique d'un Paul Claudel « il fallait à l'armée gauloise un chef d'une stupidité phénoménale (pour s'enfermer dans Alise) ».

André Wartelle contera, encore une fois, la construction générale du fameux portrait-robot mis au point, dès 1962, par André Berthier et l'identification parfaite avec la géographie découpée dans le plateau jurassien par les rivières confluentes Lemme et Saône. Il comparera longuement le site, les eaux, les escarpements, les dimensions « en haut, en bas, dans tous les sens », exigés par les descriptions césariennes avec les réalités bourguignonnes et jurassiennes. Sa conclusion, évidemment, ne peut contenir d'ambiguïtés « 1. Alise n'est pas Alésia ; 2. Alésia doit être cherchée en Franche-Comté ».

Rendre aux Mandubiens  
Avec Danielle Porte, docteur d'Etat, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, la quête des éléments celtiques qui doivent impérativement entrer dans la composition du faciès alésien, devient encore plus subtile. La « métropole religieuse de toute la Celtique », capitale des Mandubiens ne peut avoir son corps et âme sous le glaive romain. On peut saisir, si on y prend garde, d'anciennes et



Danielle Porte.

fluviales échappées d'un foyer générateur aussi puissant même si ces émanations ont cessé voici 2000 ans. « A la recherche de ce monument de la civilisation mandubienne », Raymond Guth a consacré beaucoup de temps. Mais cette ponctuation relevée patiemment dans les cantons les plus hostiles, scientifiquement analysée par la chercheuse, permet aujourd'hui de délimiter un territoire, « nous pouvons reconstituer leur espace social ». L'inventaire des monuments saisis autour de la Chau-des-Crotenay n'est sûrement pas terminé. Mais le catalogue déjà comporte quelques pièces d'anthologie. Dans la « zone des géants » d'extraordinaires compositions mégalithiques imposent « l'idée d'une force herculéenne » bien digne d'une cité fondée, selon la légende, par Héraclès. Ces alignements, ces entassements, sur une terminologie conventionnelle baptisée dolmens, menhirs, cromlechs, se croisent par dizaines dans l'oppidum ou hors les murs, au pied des Côtes-Chaudes par exemple. Designés aujourd'hui par des noms inspirés par une prime impression ou dictés par une forme suggestive, le Serpent, le Vercinglorix, le Choutte, l'Oiseau, les Gigants, les Sangliers ou, plus prosaïquement, le Menhir à cupe, le Petit autel, le Prie-Dieu, narrent l'épopée d'une cité au rayonnement peut-être encore inégalé.

Ch. T.

### Au-delà de l'histoire

Il y avait foule ce vendredi dans la salle des actes de l'Institut catholique de Paris. Devant ce parterre, plusieurs centaines de personnes, forcément étiétées, naturellement averties, on a beaucoup parlé Jura. Souvent, les noms Champagnolle, Syant, Chau-des-Crotenay ont resurgi au détour d'une présentation. Cette vulgarisation familiarisante au sein d'une certaine intelligentsia parisienne, des lieux que la promotion normale n'avait guère de chance de toucher est un autre aspect positif de l'affaire Alésia. Jamais l'impact touristique de cette espèce de curieux ne présentera les aspects négatifs des entassements estivaux de Chalain ou de Vouglans. Diluée sur un espace très vaste, répartie dans un grand nombre d'établissements hôteliers, cette forme de clientèle, générée par une promotion tombée du ciel peut être, si on n'y prête garde, une forme d'activité touristique d'avenir. Les Bourguignons savent bien en tirer parti, eux, et il n'ont pas Alésia.



Michel Reddé.

un ensemble archéologique militaire romain. Jamais, en représentation, l'orateur ne se permettra une identification formelle « que ce soit Alésia ou autre chose ». Pourtant, dès l'issue de la conclusion, les velléités dogmatiques renaissent « il y a des choses que je lis qui commencent à m'agacer... », ou encore : « lorsque l'on se trouve dans une salle comme celle-ci pleine de 200 à 300 spécialistes, il n'y a pas le moindre doute ».

Pourtant, les nébulosités apparaissent à l'orée d'une question : « Quels sont les trucages du temps de Napoléon III ? »  
- Ça n'est pas le mot qui convient, il faut adapter nos méthodes de lecture... ».

Bon d'accord, il était là. Sa seule présence dans la salle des actes de l'Institut catholique de Paris, pouvait être considérée par les promoteurs de la cause alésienne, comme une réelle victoire. Mais Michel Reddé, directeur des fouilles d'Alise-Sainte-Reine n'était pas venu en victime expiatoire. Son discours, rapidement, balaya toutes ambiguïtés. La présence à ses côtés, sur l'estrade, d'André Wartelle, face à lui, d'André Berthier, ne devait, ne pouvait être assimilée à une quelconque compromission.

La première partie de la démonstration ne ternira pas la prestigieuse image attachée à la personnalité du conférencier. Elle n'informera pas plus l'extraordinaire profusion de moyens mis à la disposition de l'archéologue. Tout y est, couverture photographique aérienne, intense profusion de matériel, pléthore de personnel. Alors, quand on conjuge la qualité des personnages en place, des Reddé, des Goguy, avec de tels moyens, en un site où, à l'évidence, « il s'est passé quelque chose », on trouve. Autour du mont, Auxois, l'histoire a gravé de singulières traces. Il y a du néolithique, « d'incontestables » murrus galicus qui ne peut être attribués qu'à des bâtisseurs celtes, des titulums « qui signent de façon absolue » l'œuvre d'ingénieurs romains. On trouve des séries d'armes, des clous de chausures, des pointes de pillum, des monnaies gauloises romaines en masse, des umbos, des casques. Incontestablement, il y a, à Alise, un ensemble archéologique militaire romain. Jamais, en représentation, l'orateur ne se permettra une identification formelle « que ce soit d'Alésia ou autre chose ». Pourtant, dès l'issue de la conclusion, les velléités dogmatiques renaissent « il y a des choses que je lis qui commencent à m'agacer... », ou encore : « lorsque l'on se trouve dans une salle comme celle-ci pleine de 200 à 300 spécialistes, il n'y a pas le moindre doute ».

Pourtant, les nébulosités apparaissent à l'orée d'une question :

- « Quels sont les trucages du temps de Napoléon III, »  
- Ça n'est pas le mot qui convient, il faut adapter nos méthodes de lecture... ».

## LE JURA À PARIS

POUR UN COLLOQUE SUR ALÉSIA

L'approche des textes anciens, qui contiennent en leur sein tous les indices révélateurs mais aussi tous les éléments de discorde, va très vite rebâtir le mur d'incompréhension, un instant écarté.

«César disait en Séquanie

- Le texte ne dit jamais ça.

- Dion Cassius, Plutarque l'indiquent formellement.

- Plutarque, c'est à voir...»

On voit ressurgir les remparts fantomatiques, issus des limbes de l'Histoire derrière lesquels se retranchent à court d'arguments, une certaine mauvaise foi. Il est vrai qu'il y a quelque dizaines d'années, Jérôme Carcopino, illustre historien, avait cru régler définitivement le problème en inventant les «Séquanais de l'Ouest», autrement dit des Francs-Comtois du Bassin Parisien. Cette fois, le nœud gordien s'est placé au Levant : puisqu'en fin de compte, on ne peut ignorer les affirmations des auteurs antiques, puisque le texte de César lui-même comporte, malgré une certaine opacité, trop d'éléments objectifs : «Personne ne nous dit que les Séquanais et les Lingons sont voisins...». Alors, bravant les traditions séculaires, contredisant quelque milliers de témoins, Michel Reddé se retranchant derrière une céramologie et une numismatique forcément peu homogènes dans des confins voués aux passages et aux transits, accommodera encore une fois, l'Histoire à la sauce alsacienne.

Personne, c'est sûr, n'éliminera les réalités de «terrain». Nul n'osera nier la valeur des travaux effectués, avec tant de moyens, sur et autour du mont Auxois. Peut-être un jour, en affinant encore la recherche, arrivera-t-on à préciser lequel des trois sièges qu'eurent à subir certaines places fortes de cette partie de la Bourgogne en 70, en 196 ou encore en 358, s'est déroulé autour du minuscule oppidum d'Alise-Sainte-Reine.

Chantage... pression

Aucun doute, en revanche, n'occupe l'esprit d'André Wartelle même si parfois il s'avoue un peu las de répéter la même chose depuis 35 ans. Lami, le complice d'André Berthier «qui devrait recevoir le Nobel d'archéologie si celui-ci existait», ne conçoit, à l'évidence, nulle amertume, mais il aime à répéter «que

cette recherche se poursuit en dépit de l'opposition à laquelle elle se heurte». On sait qu'on avait conseillé au professeur Berthier d'abandonner ses recherches sur Alésia «s'il voulait être élu à l'Institut...»

Cette fois, André Wartelle appuiera ses assertions sur l'indiscutable notoriété de Jules Quicherat. Cet éminent savant directeur et organisateur de l'école des Chartes au siècle dernier, n'avait jamais caché son scepticisme face à l'officialisation du site d'Alise-Sainte-Reine. Or, le seul challenger contemporain du «tenant» bourguignon, Alaise la doubiste présentait trop d'incohérences pour satisfaire l'intégrité intellectuelle de l'historien «j'avais prévu le cas d'une déception... je savais un autre lieu de Franche-Comté...» L'orateur rafraîchira les doutes éclairés et parfois ironiques d'un Prosper Mérimée «les uns pensent à l'aise, les autres pensent à Lise...», la conclusion dramatique d'un Paul Claudel «il fallait à l'armée gauloise un chef d'une stupidité phénoménale pour s'enfermer dans Alise».

André Wartelle contera, encore une fois, la construction générale du fameux portrait-robot mis au point, dès 1962, par André Berthier et l'identification parfaite avec la géographie découpée dans le plateau jurassien par les rivières confluentes Lemme et Saine. Il comparera longuement le site, les eaux, les escarpements, les dimensions «en haut, en bas, dans tous les sens», exigés par les descriptions césariennes avec les réalités bourguignonnes et jurassiennes. Sa conclusion, évidemment, ne peut contenir d'ambiguïtés «1. Alise n'est pas Alésia ; 2. Alésia doit être cherché en Franche-Comté».

Rendre aux Mandubiens

Avec Danielle Porte, docteur d'Etat, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, la quête des éléments celtisants qui doivent impérativement entrer dans la composition du faciès alésien, devient encore plus subtile. La «métropole religieuse de toute la Celtique», capitale des Mandubiens ne peut avoir sombrée corps et âme sous le glaive romain. On peut saisir, si on y prend garde, d'anciennes effluves échappées d'un foyer générateur aussi puissant même si ces émanations ont cessé voici 2000 ans. «A la recherche de ce monument de la civilisation mandubienne», Raymonde Guth a consacré

beaucoup de temps. Mais cette ponctuation relevée patiemment dans les cantons les plus hostiles, scientifiquement analysée par la chercheuse, permet aujourd'hui de délimiter un territoire, «nous pouvons reconstituer leur espace social». L'inventaire des monuments sacrés autour de la Chaux-des-Crotenay n'est sûrement pas terminé. Mais le catalogue déjà comporte quelques pièces d'anthologie. Dans la «zone des géants» d'extraordinaires compositions mégalithiques imposent «l'idée d'une force herculéenne» bien digne d'une cité fondée, selon la légende, par Héraclès. Ces alignements, ces entassements, qu'une terminologie conventionnelle baptise dolmens, menhirs, cromleachs, se croisent par dizaines dans l'oppidum ou hors les murs, au pied des Côtes-Chaudes par exemple. Désignés aujourd'hui par des noms inspirés par une prime impression ou dictés par une forme suggestive, le Serpent, le Vercingétorix, la Choutte, l'Oiseau, les Gisants, les Sangliers ou, plus prosaïquement, le Menhir à cupule, le Petit autel, le Prie-Dieu narrent l'épopée d'une cité au rayonnement peut-être encore inégalé.

Ch. T.

## Au-delà de l'histoire

Il y avait foule ce vendredi dans la salle des actes à l'Institut catholique de Paris. Devant ce parterre, plusieurs centaines de personnes, forcément élitistes, naturellement averties, on a beaucoup parlé Jura. Souvent, les noms Champagnole, Syam, Chaux-des-Crotenay ont resurgi au détour d'une présentation. Cette vulgarisation familiarisante au sein d'une certaine intelligentsia parisienne, des lieux que la promotion normale n'avait guère de chance de toucher est un autre aspect positif de l'affaire Alésia. Jamais l'impact touristique de cette espèce de curieux ne présentera les aspects négatifs des entassements estivaux de Chalain ou de Vouglans. Diluée sur un espace très vaste, répartie dans un grand nombre d'établissements hôteliers, cette forme de clientèle, générée par une promotion tombée du ciel peut être, si on n'y prête garde, une forme d'activité touristique d'avenir. Les Bourguignons savent bien en tirer parti, eux, et il n'ont pas Alésia.